

## Aide de l'hypnose à la prise en charge du patient anxieux par questionnement stratégique et mobilisation de ses ressources.

**Sophie Cohen**, Psychologue en libéral. Rédactrice en chef de la Revue Hypnose et Thérapies brèves utilise l'hypnose depuis de nombreuses années en cabinet privé. Elle travaille en relation avec des réseaux de soins qui accompagnent des personnes atteintes de douleurs chroniques et/ ou de pathologies douloureuses avec des retentissements dans tous les domaines de leur vie. Responsable pédagogique d'Hypnotim et formatrice Formatrice depuis plus de 20 ans en hypnothérapie et hypnoanalgésie. Auteur au sein d'un collectif de rédaction sous la Direction d'Antoine Bioy et Isabelle Celestin-Lhopiteau, Hypnothérapie en 54 notions et hypnoanalgésie en 48 notions, Edition Dunod.

Dans ce perfectionnement nous apprendrons comment l'hypnose peut nous aider dans la prise en charge du patient anxieux.

**Vendredi 22 Mars 2019** : Accueil à 14h30. Séances de 15h à 17h30, 18h à 20h.

**Samedi 23 Mars 2019** : Accueil à 8h30. Séances de 9h00 à 10h30, 11h à 13h.

**Lieu** : Groupe Hospitalier Saint Vincent, **Clinique Sainte Barbe**, 29 rue du Faubourg National 67000 Strasbourg **En salle de conférence**, suivre le fléchage à l'entrée de la clinique (au fond à droite après le parvis de la chapelle). (près de la gare, parking conseillé : « Parking Centre Historique – Petite France » rue de Molsheim).

**Un Repas de travail en commun est proposé le vendredi soir dans un restaurant du centre-ville.**  
Participation aux frais du repas : **25€**

**Ce perfectionnement s'adresse aux personnes déjà formées à l'hypnose.**

**L'adhésion 2019 à l'IMHESA- CAHT (10 euros) est exigée pour l'inscription à cette formation.**

Vous trouverez sur le site de l'IMHESA (<https://imhesa.fr/imhesa1/devenir-membre>) un formulaire d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion 2019.

N.B. L'adhésion à l'IMHESA - CAHT d'un nouveau membre est prononcée par le comité de l'IMHESA - CAHT en fonction des formations en Hypnose Ericksonienne validées (justificatifs exigés).

Renseignements pour l'adhésion à l'IMHESA - CAHT : *Dr Christian SCHMITT*, Secrétaire: [info.imhesa@gmail.com](mailto:info.imhesa@gmail.com)



### Bulletin d'inscription

\*Nom :

\*Prénom :

\*Adresse :

\*Code postal :

\*Ville :

\*Téléphones :

\*Profession :

\*Adresse e-mail :

#### Frais d'inscription :

Inscrivez-vous rapidement à ce perfectionnement, les places sont limitées.

**Les inscriptions doivent nous parvenir pour le 15/11/2018 au plus tard.**

Adressez vos bulletins d'inscription et d'adhésion 2018 avec votre chèque libellé à l'ordre de IMHESA-CAHT à l'adresse suivante : **Martine Kempf, 39 Route de Bâle 68000 COLMAR**

Membres IMHESA 2019	Infirmiers Sages-femmes	Médecins et Autres Thérapeutes
Vendredi 22/03/2019 et Samedi 23/03/2019	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 80 €
Repas du vendredi soir	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 25€ :
Cotisation IMHESA - CAHT (Si pas encore payée)	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 10 €
<b>Total à Payer</b>	.....€	.....€

Les règlements pour l'inscription au perfectionnement et l'adhésion à l'IMHESA-CAHT peuvent se faire par un seul chèque. Pour tout renseignement de trésorerie : [jschreiber@evc.net](mailto:jschreiber@evc.net)